

TERRORISME ENTRETIEN

« Je n'épargnerai pas ceux qui ont commis des crimes au nom du groupe Abou Nidal »

Entendu à douze reprises par les juges et les enquêteurs, Atef Abubaker, ancien porte-parole du groupe Abou Nidal, est devenu le principal témoin à charge dans l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers, en 1982. Entretien.

Karl Laske et Vincent Nouzille - 3 août 2025 à 17h56

A llure discrète, visage émacié, regard perçant. À première vue, Atef Abubaker, Palestinien de 79 ans, a la silhouette d'un vieil homme tranquille. Mais l'homme reste aux aguets. Au milieu des années 1980, il a appartenu au cercle des dirigeants du groupe Abou Nidal, l'une des organisations palestiniennes les plus radicales, considérée par les autorités occidentales comme l'un des groupes terroristes les plus dangereux et les plus meurtriers avant Al-Qaïda et Daech.

Ayant fait défection de ce groupe en 1989, Atef Abubaker est devenu l'accusateur numéro un de ses anciens comparses. Meticuleux, il a rassemblé des témoignages, des documents, des photos, des preuves des exactions commises.



Atef Abubaker, ancien porte-parole du groupe Abou Nidal, devenu le principal témoin à charge dans l'affaire de l'attentat de la rue des Rosiers. © Photo Laurent Hazgui pour Mediapart

Dans l'affaire de l'attentat de la rue des Rosiers du 9 août 1982, attribué au groupe Abou Nidal, il a été le premier témoin à identifier les membres du commando et à désigner ses commanditaires. Il a été entendu à douze reprises entre 2011 et 2024. Les magistrats français ont vérifié et accredité ses propos, attestés par de nombreuses autres sources.

Les juges d'instruction ont rendu, le 31 juillet, leur ordonnance de mise en accusation de six personnes soupçonnées d'avoir participé ou concouru à l'attaque de la rue des Rosiers. Ces six accusés, qui sont présumés innocents, devront comparaître devant une cour d'assises spécialement composée. Un seul de ces suspects, Walid Abdulrahman Abou Zayed, est en détention provisoire en France depuis le mois de décembre 2020. Un deuxième homme, Hazza Taha, a été placé sous contrôle judiciaire en avril 2025.

Redoutant toujours d'être pris pour cible, Atef Abubaker vit quelque part en Europe, sans vouloir préciser où. Il a accepté de livrer à Mediapart les secrets de sa rupture avec Abou Nidal et de sa collaboration à l'enquête.

Mediapart : Comment êtes-vous devenu le principal témoin de la justice française dans le cadre de l'enquête sur le dossier de l'attentat de la rue des Rosiers ?

Atef Abubaker : Je n'étais pas membre du groupe Abou Nidal lorsque cet attentat a eu lieu en août 1982, mais, par la suite, j'ai su ce qui s'était passé. Cela n'a servi en rien la cause palestinienne, au contraire, ce fut un désastre. J'ai récolté beaucoup d'informations après mon départ du groupe en 1989. En 2011, les policiers sont revenus vers moi, et les juges qui enquêtaient sur la rue des Rosiers ont commencé à m'auditionner dans un cadre judiciaire, à plusieurs reprises.

D'abord anonymement, puis en 2014 et 2015 sous mon vrai nom. Il s'est ensuite écoulé plusieurs années sans contacts. Et en 2023, ils m'ont retrouvé et le juge m'a, à nouveau, entendu plusieurs fois.

Quand et comment êtes-vous devenu un des dirigeants du groupe Abou Nidal ?

J'ai été le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) [et de sa composante principale, le Fatah, fondé par Yasser Arafat - ndlr], l'organisation de Yasser Arafat, en Europe de l'Est de 1974 à 1985. J'ai eu des désaccords politiques avec ce mouvement et je suis reparti en Syrie où j'ai revu Abou Nidal que je connaissais depuis longtemps.

Nous étions un grand groupe de militants qui avions délaissé le Fatah. Il nous manquait de l'argent et de l'armement. Le groupe Abou Nidal, appelé Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR) depuis sa création en 1974, était démuné en hommes alors qu'il avait des armes et de l'argent. Nous nous sommes mis d'accord pour le rejoindre et combattre ensemble.

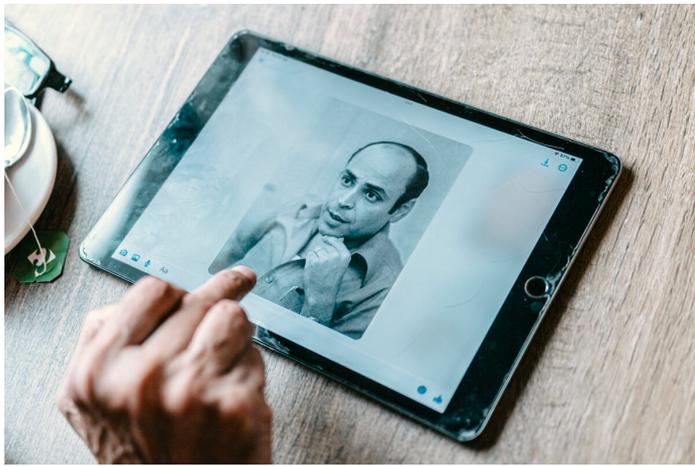
Cette alliance était conditionnée par certains engagements. Nous avons posé des conditions politiques : l'interdiction des opérations extérieures, comme les attentats à Rome ou à Berlin, l'arrêt des règlements de comptes avec le Fatah d'Arafat, et le fait de se concentrer sur la lutte contre l'occupant israélien. Abou Nidal et ses proches ont été d'accord. En 1985, j'ai donc rejoint le groupe Abou Nidal comme membre du comité politique et porte-parole officiel. Abou Nidal s'occupait des affaires intérieures et j'étais son visage à l'extérieur. J'y suis resté jusqu'en 1989, d'abord basé en Syrie, puis en Libye.

Pourquoi l'avez-vous quitté ?

Nous avons progressivement été en conflit avec Abou Nidal parce qu'il ne respectait pas ses engagements concernant l'arrêt des attentats commis à l'extérieur. Ses actions ont pour la plupart été commises dans ces années-là pour le compte de Kadhafi. Abou Nidal a, par exemple, fait détourner un avion Pan Am à Karachi, ordonné des explosions dans les aéroports de Rome et Vienne fin 1985, aidé les Libyens à commettre l'attentat dans la discothèque La Belle [à Berlin-Ouest - ndlr] en avril 1986 et bien d'autres encore.

Nous étions un petit groupe de dirigeants qui prenions nos distances. Abou Nidal nous appelait la « bande des quatre » et il me considérait comme leur chef. Abou Nizar, le bras droit d'Abou Nidal, faisait partie de notre « bande ». Il a été exécuté sur ordre d'Abou Nidal en octobre 1988 en Libye, notre base arrière à cette époque. J'étais moi-même en danger.

Mais me tuer risquait de provoquer beaucoup de troubles car je suis connu en Palestine, et en Libye, Kadhafi me respectait. Lorsque j'ai quitté le groupe Abou Nidal, ils ont tenté d'écraser ma fille en voiture, puis moi également. Fin août 1989, j'ai rejoint la Tunisie, puis l'Algérie, où les services m'ont protégé.



Atef Abubaker présente une photo d'Abou Nidal sur sa tablette. © Photo Laurent Hazgui pour Mediapart

Que saviez-vous des exactions du groupe ?

J'avais connaissance de quelques opérations ponctuelles. Abou Nidal niait les crimes qu'il commettait. J'ai ensuite compris qu'il en avait commis beaucoup. Quand je les ai rejoints, je me suis aperçu que le sujet de ces opérations n'était pas abordé lors des réunions internes. Elles n'étaient connues que d'une poignée de dirigeants. Les auteurs des exactions étaient cachés. Abou Nidal interdisait d'en parler, sous peine de mort.

Après mon départ, beaucoup de membres m'ont suivi, et j'ai demandé à chacun d'entre eux d'écrire ce qu'il savait et ce qu'il avait vécu. Je me souviens m'être un jour assis face à Abdelrahman Issa, le responsable du renseignement, au Club des Pins à Alger, en novembre 1989, pour lui demander d'écrire tout ce qu'il savait. Au moment de parler des attentats auxquels il avait participé, Issa m'a fait remarquer que j'allais l'impliquer lui aussi. Je lui ai dit qu'il fallait écrire toute l'histoire au-delà de lui, et qu'il pourrait expliquer le jour venu qu'il s'était égaré. Issa, c'était la boîte noire de l'organisation.

« Presque toutes les semaines, des officiels de la DST venaient me voir pour discuter. Je leur ai beaucoup appris sur le groupe Abou Nidal sur lequel leurs dossiers étaient assez minces. »

Atef Abubaker

Beaucoup de militants m'ont parlé parce que je les avais connus pour la plupart lorsqu'ils étaient étudiants en Irak.

J'ai commencé à recueillir tout cela et à découvrir le nombre d'exactions commises. J'ai découvert qu'Abou Nidal avait fait tuer 152 personnes dans son propre camp d'entraînement quand il était en Libye. Deux responsables s'étaient chargés de cela pour lui : Amjad Atta [*co-accusé dans l'attentat de la rue des Rosiers*] et l'un des fidèles d'Abou Nidal, Youssef Al Kassim Al Farra, surnommé le « Dr Kamal ». Il y avait deux prisons dans le campement en Libye, à 140 kilomètres de Tripoli. Au total, ils ont tué des centaines de personnes. Le groupe Abou Nidal était à l'époque, en plus petit, ce que deviendra Daech par la suite.

À quel moment êtes-vous entré en contact avec les services secrets français ?

J'avais rencontré Jean-François Clair et Philippe Rondot [*alors respectivement directeur de la division antiterroriste et conseiller de la Direction de la surveillance du territoire, l'actuelle DGSI – ndr*], lors d'une de leurs missions en 1985 à Damas lorsqu'ils étaient venus discuter pour que nous servions d'intermédiaires avec le Hezbollah [*qui avait pris des Français en otages au Liban – ndr*]. Une fois en Tunisie, en 1990, j'ai revu Jean-François Clair. Il voulait savoir s'il fallait renouer des contacts avec le groupe Abou Nidal, qui était demandeur, et je lui ai déconseillé de le faire. Il venait aussi pour

négocier la libération de plusieurs membres de la famille franco-belge Valente enlevés par les Libyens, en 1986, sur leur bateau, le Silco.

Kadhafi voulait initialement en faire une monnaie d'échange pour obtenir de la France le retour de pilotes libyens interceptés au Tchad, mais il les avait finalement remis à Abou Nidal à Tripoli. Cette famille a été libérée par étapes [*en 1988, 1990 et 1991 – ndr*] après des négociations entre Abou Nidal et les services français et belges.



Atef Abukater lors de l'entretien accordé à Mediapart, le 25 juillet 2025. © Photo Laurent Hazgui pour Mediapart

Je suis resté en contact régulier avec la DST à partir de 1991. Je suis venu m'installer durant plus d'un an en France en 1991-1992, j'habitais dans la région de Dijon, et presque toutes les semaines, des officiels de la DST venaient me voir pour discuter. Je leur ai beaucoup appris sur le groupe Abou Nidal sur lequel leurs dossiers étaient assez minces. Dès cette époque, je leur ai parlé des attentats, dont celui de la rue des Rosiers.

Que leur avez-vous révélé tout au long de ces rencontres puis lors de vos multiples auditions judiciaires ?

Je leur ai dit que je savais qui étaient les organisateurs et les exécutants de cet attentat au sein du groupe Abou Nidal. En 1982, Amjad Atta, l'un des dirigeants du groupe, vivait secrètement à Paris. Il était le responsable des opérations en Europe et il s'est ensuite enfui à Bruxelles. Selon mes informations, c'est lui qui a déterminé l'endroit exact qui devait être ciblé. J'ai aussi appris qu'à ses côtés, il y avait Hicham Harb, qui a supervisé et organisé l'opération sur le terrain. Il a fourni les armes, donné les consignes pour cacher les armes après et s'enfuir *via* la Belgique.

Les exécutants n'ont été mis au courant qu'au dernier moment. Ils ont été plus difficiles à identifier. Selon mes sources, il y avait Maher Saïd, qui a ensuite été mon chauffeur personnel en Syrie, tué en 1986, et dont le meilleur ami m'a longuement parlé ; Nizar Taoufik Moussa Hamada qui vit en Jordanie ; Omar A., qui vit à Amman et qui avait tellement peur pendant l'attaque qu'il tirait en hauteur [*la justice française ne pourra établir formellement sa présence – ndr*] ; et Walid Abou Zayed, alias Souhail Othmane.

Saviez-vous que la DST a secrètement négocié un deal avec le groupe Abou Nidal après l'attentat de la rue des Rosiers, afin de préserver le territoire d'autres attentats ?

Oui, il y a eu des négociations pour qu'il n'y ait plus d'attaques en France et j'y ai participé. Lors de ces discussions, qui ont démarré en 1983 grâce aux Autrichiens, Abou Nidal a désigné des représentants pour négocier. Il a obtenu de la France ce qu'il voulait, car les Français se soumettent facilement. Il a obtenu plusieurs choses : par exemple, si des membres du groupe étaient arrêtés lors d'un passage en France, les autorités devaient fermer les yeux et les relâcher. C'est exactement ce qui s'est passé avec des membres du groupe qui avaient été interpellés venant de Suisse avec des armes et qui ont été

libérés.

Abou Nidal voulait aussi que la France soit un intermédiaire avec d'autres groupes palestiniens et cela s'est passé comme cela. Il souhaitait avoir un de ses représentants en France et cela lui a été accordé. Il voulait aussi que la France accorde des « bourses » à certains de ses militants : j'ai personnellement validé cinq « boursiers » de notre groupe qui sont partis en France. Il demandait un accès à des soins pour certains membres du groupe, et un appui matériel, et cela a été fourni, comme des ambulances pour le groupe au Liban.

Le groupe Abou Nidal exigeait également la libération de deux de ses membres, Husni Hatem et Assad Kayed, qui avaient été condamnés en France pour l'assassinat à Paris du représentant de l'OLP, Ezzedine Kalak, le 3 août 1978. Qu'en pensiez-vous ?

Je le savais. Ils avaient été condamnés à quinze ans de prison. Ils ont été relâchés [le 5 février 1986 – *ndlr*] à la moitié de leur peine. Je les ai vu ensuite à Damas. Abou Nidal était habitué à ce type de chantage. Dans l'affaire de la famille Valente, le groupe a demandé une grosse rançon aux Belges. Ceux-ci ont payé 6,2 millions de dollars et libéré un membre du groupe qui avaient commis un attentat anti-juif en Belgique. Les Britanniques, eux, ont refusé ce genre de pressions et le groupe Abou Nidal a multiplié les attentats contre eux.



Une photo d'Abou Nidal prise en Irak en 2002, six mois avant sa mort. © Photo Laurent Hazgui pour Mediapart

Vous avez dit que vous étiez basé en Libye à partir de 1987. Quelles étaient les relations entre le groupe Abou Nidal et la Libye du colonel Kadhafi ?

Abou Nidal avait eu un bureau en Libye dès 1978. Mais après l'assassinat du représentant de l'OLP au Koweït cette année-là, il y a eu des représailles de l'OLP contre le bureau d'Abou Nidal à Tripoli et Kadhafi a fait fermer ce bureau. Le groupe Abou Nidal s'est installé en Irak, avant de déplacer ses bases en Syrie fin 1983, d'où ils se sont fait expulser en 1985. Une partie s'est rendue au Liban, les autres en Libye.

Fin 1984, Abou Nidal a rencontré Ibrahim Bishari, le chef des services secrets

libyens à Sofia, en Bulgarie, et la réouverture d'une antenne en Libye a été accordée. Abou Nidal y a envoyé à partir de 1985 son lieutenant surnommé le Dr Kamal, un autre de ses proches Azmi Hussein, et une cinquantaine de membres. Finalement, le groupe tout entier s'est installé en Libye à partir de mars 1987. Un camp d'entraînement a été ouvert cette année-là. Une salle commune d'opérations a été créée avec les services libyens.

Elle était dirigée de notre côté par notre chef du renseignement Abdelrahman Issa, Azmi Hussein et le Dr Kamal, et, côté libyen, par Abdallah Senoussi, le beau-frère de Kadhafi et vrai patron des services secrets.

Des Libyens ont été formés à certaines techniques, comme le maniement d'explosifs. Les Libyens ne s'occupaient pas directement des opérations à cette époque, ils avaient besoin de sous-traitants. Ils se servaient du groupe Abou Nidal comme d'un outil, et même comme d'un torchon. Ils leur fournissaient des villas, des armes, des passeports, de l'argent. Par la suite, Kadhafi l'a marginalisé quand il était confronté aux sanctions occidentales après les attentats de Lockerbie et du DC-10 d'UTA.

Qu'est devenu Abou Nidal ?

Abou Nidal a quitté la Libye vers 1997 et il s'est réfugié en Irak en mars 1999. Son groupe avait perdu largement de son influence. Il a été tué d'une balle dans la bouche par les services irakiens en août 2002. Ils ont prétendu qu'il s'agissait d'un suicide, mais c'est impossible. Trois de ses lieutenants qui l'avaient accompagné en Irak ont été assassinés au même moment. Abou Nidal était devenu trop encombrant.

Regrettez-vous d'avoir fait partie de ce groupe ?

La plus grande erreur de ma vie a été de rejoindre le groupe Abou Nidal. Mais si je n'avais pas été avec eux, ce groupe n'aurait pas été démantelé comme il l'a été.

J'étais pour la lutte armée contre l'ennemi, contre Israël, mais j'ai toujours été contre les exactions à l'étranger. Je n'ai pas de sang sur les mains. J'ai la tête pleine de ces horreurs. Cela m'a pris plus de vingt ans de ma vie et je découvre encore des crimes. D'anciens membres du groupe sont encore vivants. Je leur parle parfois au téléphone ou sur les réseaux sociaux. Ils savent que je sais ce qu'ils ont fait. Ils ne peuvent pas me mentir.

Aucun n'a eu le courage de parler publiquement. Je suis le seul à l'avoir fait. Ceux qui ont commis des crimes, je ne les épargnerai pas. Mon but est de rendre justice aux victimes.

Karl Laske et **Vincent Nouzille**

Boîte noire

Cet entretien a été réalisé par Karl Laske et Vincent Nouzille. La traduction a été assurée par Djalel Eddine Bahi.